



On ne va pas à une élection pour le simple plaisir d'y aller, on y va pour être écouté et non pour se faire cracher à la figure.

Le boycott est un acte citoyen qui vise à sauver la République de l'implosion programmée par ceux qui nous gouvernent sans écouter le pays profond. La sagesse voudrait qu'on ne puisse pas conduire un peuple si l'on est sourd à ses appels, tel est le cas aujourd'hui.

Dans les années 1950, plus précisément lors des élections législatives déclenchées par l'administration coloniale française en juin 1951, Ruben Um Nyobè fut battu par l'Abbé Méloné. L'historien Adalbert Owona parlant de ces élections dit ceci : « jusqu'en 1956, toutes les élections qui furent organisées dans cette région (Sanaga Maritime) furent toujours truquées. Aux élections de 1952, par exemple, c'est Ruben Um Nyobè qui devait être élu ; les positions de son concurrent ; M. L'Abbé Méloné mais l'administration soutint énergiquement l'Abbé Méloné ; Ruben Um Nyobè fut déclaré battu (1) ». Si Adalbert Owona abuse de l'utilisation du point-virgule on ne saurait l'accuser de complaisance avec Ruben Um Nyobè, l'observation, les sondages l'enracinement de l'UPC dans la Sanaga Maritime sont indéniables dans cette période de l'histoire politique du Cameroun. Le fait que les élections furent de tous temps, truquées dans ce pays modifièrent pour longtemps l'avenir politique, économique et social du Cameroun. Contrairement donc à l'affirmation du professeur Henri Hogbe Nlend, dans sa publication du 2 février 2020 sur sa page Facebook, de nombreux

Camerounais avaient appelé au boycott de ces élections afin de redresser le Cameroun et permettre qu'il ne soit pas dans l'avenir dans la situation dans laquelle nous le connaissons aujourd'hui. Pour les groupes qui lançaient ces appels, les élections étaient anti-démocratiques car elles ne respectaient pas les principes des Nations Unies. Ces Camerounais étaient partout au Cameroun et dans la diaspora et voyaient dans les élections une justification des injustices commises par le gouvernement. Participer au vote, comme l'UPC de Ruben Um Nyobè le faisait c'était être d'accord avec les règles du jeu – alors que ces règles étaient écrites pour assurer leur défaite. L'histoire donna raison à ceux des camerounais qui appelaient au boycott. Aujourd'hui nous avons un ministre qui insulte la mémoire de Ernest Ouandié et le compare aux terroristes. La mémoire collective n'est plus seulement effacée, elle est humiliée et poussée au reniement car un fils ne saurait être fier d'un père qui lui fait honte. 68 ans après, le Cameroun est au bord de l'implosion, le Nord-Ouest, le Sud-Ouest sont à feu et à sang, les camerounais de tous âges tombent, des hommes en tenue tombent, les serveurs de l'Etat, les fonctionnaires n'arrivent pas à prendre fonction, Boko Haram attaque dans l'Extrême Nord, et notre responsabilité est double : elle est transversale : nous devons nous adresser au Chef de l'Etat en lui disant que là où il sent que la victoire serait horrible, on ne doit pas craindre de proposer la paix avant la bataille. Trop de sang a coulé dans notre pays et pour quelle fin ? Une autre solution est-elle possible ? Notre responsabilité est aussi citoyenne et éducative : Nous avons une mission éducatrice auprès de nos concitoyens parce que nous avons accepté, choisi de nous engager dans la vie politique. Faire ce choix c'est accepter de prendre des coups de tenir bon en bon pédagogue de proposer une solution alternative avec modestie mais aussi avec fermeté.

Le mépris des principes des Nations Unies contre lequel se révoltaient les camerounais en 1948, s'est répandu partout. Ces principes, vous pouvez les lire dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, par exemple. Rappelons les principes des Nations-Unies Vous y lirez que nul ne peut faire l'objet d'une détention arbitraire. Pourtant, les institutions camerounaises se sont accordées, avec de nombreux cas d'emprisonnement, à légaliser l'arbitraire. Des hommes, des femmes, des journalistes des hommes politiques sont emprisonnés, la police peut débarquer chez vous à tout moment et vous enlever sans autre forme de procès. Des policiers disent que vous êtes dangereux, sans pour autant vous accuser d'avoir commis un quelconque crime. On vous enlève un vendredi à 16h en sachant qu'on ne peut pas vous présenter devant un juge avant le lundi ! Des juges complaisants valident ces emprisonnements ! Voilà ce contre quoi luttent les principes des Nations-Unies. C'est la définition même de l'arbitraire. Vous lirez également dans le Pacte des droits civils et politiques que nul ne peut faire l'objet d'immixtions arbitraires dans son domicile. Pourtant, tous les jours, nous sommes témoins des perquisitions administratives et les vidéos capturées par des téléphones portables sont diffusées dans les réseaux sociaux. Malgré la pudeur du terme, une « perquisition administrative » désigne le débarquement de policiers chez vous.

Ce sont les cris, les humiliations, les coups, les destructions, la haine de policiers armés qui défoncent votre porte dans la nuit et vous menotent devant vos enfants en larmes. Les ravages des « perquisitions administratives » sont trop nombreux pour être listés ici. Lisez les histoires des perquisitionnés et, surtout, lisez les raisons qui ont conduit aux perquisitions. Une simple suspicion ou une dénonciation suffisent à faire débarquer chez vous une meute de policiers. Encore une fois, l'arbitraire règne en maître. Voilà qui explique la surpopulation carcérale dans notre pays. La prison n'est plus un lieu de réparation de la faute commise contre la société,

c'est un lieu de destruction de l'homme, de perversion des mineurs. En continuant la lecture du Pacte – ratifié par le gouvernement du Président Biya alors premier ministre en 1980 – vous lirez que toute personne a le droit de manifester sa religion en public. Vous y lirez que toute personne a le droit de rechercher des idées de toute espèce. Vous y lirez que le droit de réunion pacifique est reconnu. Autant de droits bafoués par les institutions camerounaises quand elles interdisent les rassemblements publics, quand elles emprisonnent ceux qui veulent que leurs droits soient respectés, quand elles censurent ce qui leur déplaît, voilà ce à quoi nous avons droit aujourd'hui. Bien sûr, le Pacte prévoit des exceptions quand la sécurité nationale est menacée. Le gouvernement camerounais a explicitement émis une réserve en le ratifiant. Prévoyant, il a considéré que l'état d'urgence l'autorisait à déroger aux dispositions du Pacte. Il a aussi voté une loi antiterroriste qui est un no man's land. Cela serait justifié si l'état d'urgence lui-même l'était. Les patrouilles de militaires offrent-elles une quelconque sécurité ? Les lois privant les citoyens des libertés les plus élémentaires sont promulguées au quotidien et le fait que personne ne puisse plus protester contre elles devrait plus inquiéter que rassurer. La caporalisation de la presse privée où l'on voit les Unes des journaux avec le même éditorial, la même photo, est la preuve de cette dérive qui devrait inviter les autorités de notre pays à se ressaisir. À LIRE Avec 30 milliards, le RDPC peut contrer le boycott en misant sur la famine des Electeurs

## La démocratie abattue

La démocratie, ce n'est pas que le Pacte des Nations-Unies. C'est la combinaison de trois choses : Que ceux qui détiennent un pouvoir soient limités dans leur puissance par d'autres personnes exerçant d'autres pouvoirs, que les libertés fondamentales (circulation, expression, opinion, religion, association) soient respectées pour tous les citoyens et que le pouvoir politique soit remis en jeu à intervalles réguliers. Ces trois facteurs permettent aux conflits de s'exprimer et de se régler dans la transparence et la paix, c'est la raison pour laquelle la démocratie est le meilleur des systèmes politiques.

Au Cameroun, malgré les discours, oui des discours et des discours, les deux premiers principes démocratiques ont disparu. Le pouvoir politique ne connaît plus de contre-pouvoir. Avec le septennat présidentiel sans aucune campagne faite par le vainqueur, les deux chambres du parlement n'ont plus et n'ont jamais eu aucune possibilité de contrôler l'exécutif, pour des raisons politiques. Puisque le chef du parti-Etat, le parti le plus puissant est le président (qui ne peut être démis de ses fonctions) ou le futur président, les parlementaires n'ont aucun intérêt à le critiquer. Les lois sont préparées par les chargés de mission et arrivent aux parlements pour validation et ensuite les parlementaires se répandent sur les réseaux sociaux pour expliquer au peuple combien ces lois sont bonnes pour lui. Cette absence de contrôle s'est illustrée lors du vote de la loi du 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées.

En sa section I « élection du président et du bureau régional » il est dit en son article ARTICLE 307•. – que le Conseil Régional élit en son sein. Au cours de sa première session ; un •Président assisté d'un bureau composé d'un Premier Vice-président; d'un Vice-président; de deux Questeurs – deux Secrétaires. (2) Le Président du Conseil Régional est une personnalité autochtone de la Région, élue en son sein pour la durée du mandat du Conseil. Personne n'a

vu là un net recul de la République et de l'idée que nous nous faisons d'elle. Dans son sens le plus habituel, le plus fréquent aujourd'hui, la République exprime le corps des valeurs dans lesquelles se reconnaît la Nation camerounaise, construit au fil de l'histoire, hérité des nombreux combats menés par des hommes et des femmes qui se sont reconnus un héritage commun dans cette portion de terre que nous nommons si fièrement Cameroun, c'est la résistance à la pénétration allemande, c'est une carte des frontières dessinée par l'Allemagne et dans laquelle nous nous reconnaissons, c'est la lutte pour l'indépendance gagnée de haute lutte par tout un peuple et qui sont les piliers de notre vie collective.

Ainsi par exemple, le conseil constitutionnel dernier né de notre pays et les juridictions invoquent fréquemment les « principes fondamentaux de la République »: le suffrage universel et la démocratie en font partie, l'égalité des droits entre tous les citoyens, l'obligation scolaire, le respect des libertés fondamentales dont le droit à la libre expression, la laïcité -fondée sur la séparation des religions et de l'État -, et la liberté des cultes dans la sphère privée... Ces principes par cet unique alinéa sont anéantis sans qu'aucun parlementaire ne moufte. La République, au sens des droits fondamentaux, se présente aujourd'hui comme un refuge, une protection dans la tempête et c'est pourquoi les Camerounais, dans leur quasi-unanimité, tiennent à ce patrimoine commun, leur boussole dans la tourmente dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Les libertés fondamentales ont été passées au Kärcher depuis une vingtaine d'années au Cameroun. Sans ces deux piliers (libertés fondamentales et contre-pouvoirs), les élections ne sont plus le troisième pilier de la démocratie, mais un spectacle lors duquel les citoyens montrent leur acceptation des règles du jeu politique. Ne pas accepter les règles Voter, même pour un candidat marginal, même blanc, même nul, revient à accepter que les règles du jeu politique soient adéquates. Or, on vient de le voir, elles ne le seront pas tant que les libertés fondamentales ne seront pas garanties et les contre-pouvoirs respectés. Elles ne le seront pas tant que l'État à travers ses forces régaliennes ne pourra pas assurer la participation de tous à une élection. Le pays est aujourd'hui divisé en zone de guerre, le Nord-Ouest, le Sud-Ouest et l'Extrême Nord. L'utilité du boycott En ne votant pas, on ne risque pas d'influencer quoi que ce soit. C'est vrai. Certains en concluent que les boycotts ne fonctionnent pas. Effectivement, l'inaction n'aide pas à conquérir le pouvoir. Il n'est pas question d'appeler au boycott "actif". Quand on juge l'utilité d'un boycott électoral, tout dépend de l'objectif à atteindre. Un gouvernement qui accepte et encourage la partition du pays, un gouvernement qui refuse d'écouter son peuple torpille ses fondations, un gouvernement qui emprisonne à tour de bras et foule aux pieds les lois élémentaires de la liberté de ses propres citoyens, qui prône le repli ethnique, qui ne tend pas la main pour faire la paix face à une victoire demain qui sera plus amère encore alors qu'on aurait pu s'arrêter un instant ! Oui ce n'est plus un gouvernement de la République mais un petit groupe d'intérêt corporatiste et égoïste. Nous n'avons aucune raison de penser que l'un des trois favoris de l'élection présidentielle pourra mener une politique plus conforme avec les principes des Nations-Unies que les deux autres. Aller à cette élection c'est donner des pleins pouvoirs à ceux qui nous gouvernent déjà dans la médiocrité et qui roulent sans tenir compte des passages piétons et des feux de signalisation.

On ne va pas à une élection pour le simple plaisir d'y aller, on y va pour être écouté et non pour se faire cracher à la figure. Certains appellent à aller voter car c'est un devoir citoyen. Des Camerounais ne sont-ils pas morts sur les terres lointaines et dans les maquis pour que nous puissions voter aujourd'hui ? Cet argument est le plus malsain de tous. Il voit dans l'élection le

symbole de la démocratie, alors qu'elle n'en est que l'instrument. Croire que l'élection fait la démocratie, c'est croire que le scalpel fait le chirurgien. Sans libertés fondamentales et contre-pouvoirs fonctionnels, la démocratie disparaît et les élections deviennent un fétiche. Après tout, les élections étaient nombreuses sous le régime fasciste de Mussolini, dans les républiques populaires socialistes ou pendant la dictature militaire au Brésil. Personne n'est mort pour que de telles élections aient lieu.

En ne votant pas, on refuse de donner son assentiment à un régime injuste. On lui refuse la légitimité dont il aimerait se draper. Un boycott électoral n'aura aucun effet immédiat. Mais il permettra à l'opposition politique, le jour où elle réapparaîtra au Cameroun, de montrer au gouvernement son absence de légitimité. Le boycott aujourd'hui facilitera, dans quelques années, la reprise du pouvoir par des femmes et des hommes qui souhaitent rétablir des institutions démocratiques. Il ne s'agit pas de ne pas faire de politique. Au contraire, boycotter les élections nationales est un acte plus politique que de voter par habitude ou par devoir. Il ne s'agit pas non plus d'encourager l'apathie. Il faut s'impliquer en politique si l'on veut faire évoluer une situation et si les institutions le permettent. A l'école, au bureau, dans sa ville... Partout où des portes restent ouvertes, partout où les rapports de force nous permettent de signaler notre désaccord sans risquer l'assignation à résidence, il faut continuer à l'ouvrir, continuer à lutter contre la haine et l'autoritarisme, nous devons lutter pour que le Cameroun reste un pays et non une juxtaposition de petits villages qui n'ont rien entre eux.

---